L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.
Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 20 FEVRIER 1860.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, au City Hôtel, rue de la Commune, le bateau à vapeur Robert J. Ward.

Par Binder & Lavresoun(?), 68, Chartres—Habillements, chapeaux, chemises, &c.

Par le shérif, à 10 heures ½, No 47, rue Toulouse, 2me District, fonds d'un magasin de cuirs, &c.

Par B. Turpin—Sardines, vins, eaux-de-vie, &c.

Revue étrangère.

L'agitation causée en France par les réformes économiques arrêtées par l'empereur n'a pas encore commencé à se calmer. Néanmoins les récriminations des industriels protectionnistes ne sont pas aussi vives qu'elles l'étaient tout d'abord.

C'est de nouveau l'Italie qui absorbe tout l'intérêt de la situation. La moindre rumeur, le moindre accident, dit un journal, suffit pour appeler tous les regards vers ce pays. Les bruits de la mise en état de siége de Verone, de la retraite du général Filangieri, l'intervention du roi de Naples en faveur du Saint-Père, si les Marches venaient à se soulever, ont fait diversion à d'autres préoccupations et ont mis encore une fois au premier rang des inquiétudes la question des destinées futures de l'Italie.

Quant à l'état des esprits dans la péninsule, les dépêches suivantes en donneront une idée:

"Borgo-San-Donnino, le 19 janv., 3 h. après-midi.

"La nouvelle du retour de M. de Cavour au ministère, annoncée par les journaux, est vue et désirée, a été accueillie avec joie par tout le monde."

"Cesena, le 19, 3 h. heures de l'après-midi.

"Toute la ville est dans la joie. Il y aura ce soir grande fête à l'occasion de la venue de M. de Cavour au ministère."

"Ferrare, le 19, 4 h. 20 m. du soir.

"L'heureuse nouvelle du ministère Cavour a été accueillie par un enthousiasme unanime; la ville est illuminée; la musique de la ville et les chœurs nationaux parcourent les rues aux cris de vive le Roi! vive Cavour! vive l'Italie!"

"Reggio, le 19, 8 h. 30 m. du soir.

"Illumination universelle. La musique militaire se fait entendre et continuera de se faire entendre bien avant dans la nuit. La ville est saisie d'un véritable enthousiasme. On entend partout les cris de: *Vive l'Italie! vive de Cavour! vive Farini! vive Napoléon! vive la France! vive Venise!* La brigade de Ravenne, la garde nationale et leurs officiers prennent part à la joie commune. Tous les citoyens sont en mouvement. Le Cours est plein de monde. On reçoit de Guastalla la nouvelle de pareilles démonstrations."

"Plaisance, le 19 janvier, 10 h. du soir.

"Deux heures après qu'on a eu connaissance de la formation du ministère Cavour, toute la ville était illuminée. Il y avait de grandes démonstrations dans les rues, sous les fenêtres de l'intendant, la musique de la garde nationale était sur la place. Vive le Roi! vive Cavour! vive le gouverneur Farini! le théâtre est illuminé, le concours de monde est considérable. Il y a des acclamations enthousiastes au Roi, à l'empereur Napoléon, à l'Italie."

"Bologne, 20 janvier, 10 heures 35 minutes du matin.

"La nouvelle du retour de M. de Cavour au ministère a été accueillie avec une complète satisfaction et avec joie. La confiance en l'issue de nos affaires en est d'autant plus assurée."

"Forli, le 20.

"La nouvelle du retour de M. de Cavour au ministère a été accueillie avec enthousiasme. La dépêche du gouvernement qui a été communiquée à la presse a été saluée avec grande joie. Elle a été transmise aux diverses communes par le télégraphe et par des messagers. Elle a été fêtée partout par des illuminations spontanées. Les théâtres à Rimini, à Cesène et à Forli ont été illuminés *à giorno*. Nombreux vivats en l'honneur du Roi, de Napoléon, de Cavour, du gouvernement et de nos généraux. [illegible] Le spectacle était émouvant et sublime."

Une grande fête patriotique de toutes les universités du royaume s'organisait à Turin. Un certain nombre d'étudiants de Turin, de Gênes, de Pavie devaient aller fraterniser avec leurs confrères de Bologne, de Parme et de Pise. Une Adresse avait été présentée à M. de Cavour pour obtenir l'autorisation et le concours du gouvernement.

On écrit de Marseille, le 23 janvier, au *Messager du Midi*:

"Le journal l'*Avenir*, de Nice, prétend, sur la foi d'une correspondance émanant d'une personne très-haut placée, que l'on s'occupe au ministère de l'intérieur de mettre en ordre les papiers, livres et documents relatifs aux anciens départements du Mont-Blanc et des Alpes Maritimes. Le journal l'*Avenir* paraît avoir, depuis [illegible] la nomination de M. de Cavour, [illegible] le retour de la Savoie et le comté de Nice à la France."

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics en France a adressé à toutes les chambres de commerce une circulaire pour leur expliquer les bases du traité conclu avec l'Angleterre et les avantages qui en résulteront pour la France. Cette communication aura sans doute pour effet de calmer une effervescence d'autant moins justifiable qu'elle s'attaque à des mesures assez peu connues jusqu'à présent.

On lit dans le *Constitutionnel*:

"Nous pouvons dès à présent indiquer les mesures suivantes comme conséquence du programme arrêté par l'Empereur et du traité de commerce conclu avec l'Angleterre:

1er juillet 1860—Suppression des droits d'entrée sur les cotons et sur les laines.—Tarif belge appliqué à la houille et au coke anglais.

1er octobre 1860. Droit de 7 fr. substitué au droit annuel sur les fers.

31 décembre 1860. Diminution des droits pour l'importation des machines.

1er janvier 1861—Diminution du droit sur les sucres.

1er juin 1861—Levée de la prohibition sur les fils et tissus de chanvre, remplacée par un droit qui ne pourra excéder 30 p. c.

1er octobre 1861—Levée de toutes les autres prohibitions.

"Nous espérons pouvoir prochainement faire connaître les avantages que ce traité doit procurer à la France."

On sait que le journal religieux l'*Univers* a été supprimé. Le décret de suppression, inséré au *Moniteur*, dit que la polémique violente de l'*Univers* jetait du trouble dans les consciences, agitait le pays et sapait les bases fondamentales sur lesquelles sont établis les rapports entre l'église et la société civile. On attribue généralement la mesure de rigueur prise à l'égard de l'*Univers* à la publication faite par ce journal d'une lettre encyclique du pape aux archevêques et évêques de France, lettre dans laquelle le souverain pontife explique pourquoi il a refusé de suivre les avis de l'empereur qui lui conseillait de renoncer aux Romagnes. La presse en général a reçu l'ordre de ne pas publier cette lettre.

On écrit de Londres que le ministère devait soumettre son projet de réforme électorale vers le 20 février aux délibérations du Parlement. Ce projet réduit le cens pour les bourgs à 6 livres de loyer; en revanche, pour les comtés le cens serait de 20 livres. Quant à la nouvelle circonscription des colléges, le bill va un peu plus loin que celui de lord Derby, en disposant qu'aucun collége des petits bourgs ne sera complètement aboli, mais en beaucoup de ces colléges n'éliront plus qu'un membre au lieu de deux. Quant au vote secret, il n'en est plus question.

Lord John Russell a reçu le 25 janvier une députation de la cité de Londres qui lui a remis une pétition en faveur de la réforme et du scrutin secret, couverte de 10 mille signatures. Dans cette entrevue, le ministre n'a rien fait connaître de ses projets. Il a expliqué son silence par la nécessité d'une réserve naturelle, puis il a signalé les embarras du gouvernement, en présence de l'extension que prenait la corruption électorale contre laquelle il comptait cependant proposer des mesures efficaces. En terminant, le noble lord a surtout insisté sur l'opportunité, pour les constituants, de faire comprendre leur opinion aux députés qui les représentent, afin d'arriver à une solution prochaine et satisfaisante. Ce conseil indirect de recourir à l'agitation pour faciliter l'action du gouvernement sur les résistances du parti conservateur, paraît devoir être suivi. Les réformistes se proposent de faire des efforts pour réveiller l'esprit public qui sommeille un peu. Dans une réunion tenue à Londres, bon nombre d'entre eux, constituant la *Société pour l'établissement du scrutin secret*, ont résolu qu'une proposition dans le sens de leur programme serait présentée à la Chambre des Lords, par lord Teynham qui a consenti à la soutenir. M. Berkeley a accepté, de son côté, la mission de représenter la Société à la Chambre des Communes. La Société s'est ajournée pour une grande réunion à la fin du mois prochain quand le projet du ministère sera connu dans ses détails.

HAVANE.—Le steamer *Habana*, venant de la ville de ce nom, est entré samedi dans notre port.

Le sucre de la nouvelle récolte n'arrive que lentement à la Havane et il règne conséquemment peu d'animation sur le marché. Le stock est d'environ 40,000 caisses contre 60,000 pour la période correspondante de l'année dernière. Il a été exporté depuis le commencement de l'année 15,000 caisses de sucre et 2000 boucauts de mélasse.

Le marché est encombré de valeurs commerciales. Le change sur Londres est à 12 1/2 pour cent de prime; pour les Etats du nord de l'Union, 2 1/2 de prime; sur la Nlle-Orléans à 4 3/4. Le fret est languissant. On charge du sucre pour l'Europe à 2 livres 5 ou 10 sh. pour les Etats-Unis à 2 1/2 à 2 1/2.

Le navire *Union*, capitaine Cass, parti le 21 janvier de New-York pour la Havane, avec un fort chargement et 15 passagers, s'est perdu le 1er février sur les récifs de Gingerbread. La plus grande partie de la cargaison a été sauvée et transportée à Nassau, où ont été également conduits les passagers.

Dépêches Télégraphiques

(TRANSMISES A L'ABEILLE).

Nouvelles d'Europe.

ARRIVÉE DE L'ARABIA.

Mouvements militaires en France.—Troubles sérieux à Ancône.—300 hommes arrêtés et 400 blessés.—Kossuth parti pour la Hongrie.—Mouvements de l'armée autrichienne.—Demande de la reddition de la Vénétie.—Nouvelles troupes pour le Maroc.

New-York, 18 février.—Le steamship *Arabia* est arrivé cette après-midi de Liverpool qu'il avait quitté le samedi 4 février. Ses nouvelles commerciales, excepté celles de samedi, ont été pleinement devancées par celles du *Prince Albert* à St-John et du *Kangaroo* à New-York.

AFFAIRES MILITAIRES EN FRANCE.

On croit assez généralement que le grand camp militaire de Châlons sera rétabli bientôt. En même temps les journaux ministériels annoncent que l'armée doit être largement réduite.

SÉRIEUSE DIFFICULTÉ A ANCÔNE.

Des avis d'Ancône, par Bologne et Turin, d'un caractère assez grave, sont arrivés à Londres le 4. Ils disent qu'une collision sérieuse avait eu lieu à Ancône, entre les troupes papales, la garnison et la gendarmerie, et que 300 hommes des troupes du pape ont été arrêtés après une résistance désespérée. Quarante des soldats avaient été blessés dans l'émeute, et un grand nombre d'hommes de la gendarmerie ont été blessés aussi, bien qu'il n'ait été question de tués ni de blessés d'un côté ni de l'autre.

KOSSUTH ET MAZZINI.

Mazzini, le chef des républicains rouges en Italie, était activement occupé, par le moyen de ses confédérés à Rome, à propager l'esprit d'insurrection parmi le peuple.

Les mouvements de Kossuth n'ont pas été définitivement signalés depuis quelque temps; mais d'après des nouvelles reçues à Londres il paraît, d'après l'état connu des esprits en Hongrie, on croit qu'il est encore au milieu de ses compatriotes, les excitant à faire un autre effort pour secouer le joug odieux de leur oppresseur autrichien.

La grande société appelée l'Association politique Hongroise a fait parvenir des circulaires secrètes à ses amis dans toutes les parties de l'Europe, leur disant que la Hongrie est prête et qu'elle saisira la première occasion de se débarrasser du gouvernement autrichien.

INQUIÉTUDE EN AUTRICHE.

Le mécontentement croissant en Hongrie et la tournure récente donnée aux affaires d'Italie ont causé beaucoup d'inquiétude au cabinet de Vienne et le gouvernement, dit-on, envoie de grands renforts de troupes au Tyrol, à Venise et sur plusieurs points de la Hongrie.

REDDITION DE LA VÉNÉTIE.

On dit que les cabinets de Paris et de Londres sont tombés tout à fait d'accord sur la question italienne, et qu'ils sont sur le point de demander à l'Autriche l'abandon de la Vénétie, moyennant une indemnité que l'Italie pourra offrir.

LE GÉN. CONCHA PARTANT POUR LE MAROC.

Un télégramme de Madrid annonce la levée d'un autre corps d'armée, destiné à servir dans la campagne du Maroc. Ce corps sera mis sous le commandement du général Concha, ex-gouverneur de l'île de Cuba.

On dit que le gros de l'armée marocaine n'a pas encore été engagé dans la lutte contre l'Espagne. Cette grande armée, comme celle du prophète, attend que l'ennemi se soit plus avancé dans l'intérieur du pays, pour le combattre. Le général O'Donnel désire ardemment de voir des renforts avant de courir les risques d'un engagement général.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

ARRIVÉE DU STEAMSHIP BORUSSIA.

LES TROUPES FRANÇAISES A ROME.

L'annexion soumise au vote populaire.

ORGANISATION D'UNE ARMÉE DE L'ITALIE CENTRALE SOUS LES ORDRES D'OFFICIERS SARDES.

SITUATION ALARMANTE DE LA VÉNÉTIE.

DÉCADENCE DE L'AUTRICHE.

L'ITALIE AUX ITALIENS.

New-York, 19 février. Le steamship *Borussia*, de la ligne de Hambourg, est arrivé ici [illegible] affaires en Italie et en France.

FRANCE.

La *Patrie*, journal semi-officiel, de Paris, publie une note démentant une rumeur, très-accréditée, relative à la retraite des troupes françaises de Rome.

Le même journal annonce que la question de l'annexion de l'Italie centrale à la Sardaigne doit être soumise au vote populaire et positivement décidée par le suffrage universel. La Romagne comme les autres provinces [illegible] la situation de l'opinion publique en Italie.

La politique de l'empereur Napoléon paraît plus que jamais une tendance pacifique, et l'on annonce comme certaine la réduction des cadres de l'armée, ainsi que d'autres mesures ayant un but analogue.

Le contingent de l'armée de Paris pour 1860 doit être réduit de 140,000 à 100,000 hommes.

Dans leurs commentaires sur la situation des affaires d'Italie plusieurs journaux [illegible] à la France et paraissent considérer la question comme décidée.

Le 3 courant, le 3 pour cent a clos à 67 fr. 90 cts.

AFFAIRES D'ITALIE.

Un télégramme de Turin annonce que plusieurs officiers supérieurs de l'armée Sarde sont partis de cette ville pour Bologne dans le but de réorganiser l'armée de l'Italie centrale, [illegible] le cas où ces troupes seraient réunies à celles de la Sardaigne, sous un même gouvernement.

L'esprit d'insurrection se propageait assez rapidement dans la Vénétie, et à Venise, les arrestations continuaient à être faites par le gouvernement. [illegible]

Le *Morning Post*, organe officiel du ministère Anglais, prétend que l'Autriche a abandonné tout espoir de rétablir son influence en Italie, et que l'entêtement du Pape le conduira infailliblement à la perte de tout pouvoir temporel.

Le *Post* termine un article sur ce sujet en disant que la politique de l'Angleterre se résume aujourd'hui "Point d'intervention étrangère; et l'Italie aux Italiens."

Le *Moniteur Toscan* publie un décret du gouvernement toscan, par lequel il révoque la convention de 1851, passée entre le grand-duc Léopold et la Cour de Rome.

Les journaux de Turin continuent de discuter la question relativement à l'annexion de la Savoie à la France, et expriment l'opinion qu'une telle mesure n'occasionnerait en réalité aucune perte à la Sardaigne.

Marchés.

Une dépêche de Londres, porte que les demandes pour l'orge sont un peu ralenties, et que celles pour l'argent ont considérablement diminué.

Le change continental se maintient au terme.

Le taux du marché d'escompte a dépassé tant soit peu 4 p. c.

Décédé—M. Todd, docteur éminent, est mort.

Nouvelles de la Californie

DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

St Louis, 18 fév.—La malle transcontinentale est arrivée à la station Malloy, apportant des nouvelles de San-Francisco jusqu'au 28 du mois dernier.

On discute en ce moment le transfert du siége du gouvernement de Sacramento à San Francisco.

Les nouvelles annoncées sur les fouilles récentes des mines de Smitkamen(?) sont excellentes.

La balance du trésor de la Californie est de $400,000.

Les marchés se sont généralement maintenus sans changement.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

St Louis, 18 février—Les avis reçus de Chihuahua portent que le Nord du Mexique est en proie à l'anarchie. Les Américains et les étrangers résidant dans ce pays et sur les frontières ont été attaqués par des bandes de desperados qui les ont expulsés du pays et ont confisqué leurs biens.

Un engagement a eu lieu entre ces bandes et les forces libérales dans les plaines, et les dernières ont été battues avec de fortes pertes. Des avis de Talamantes disent que les Américains, en partant de cette ville, ont laissé un million de dollars environ à la merci des voleurs. Le général Cajen, avec un corps de mille hommes, marche sur la capitale. Le parti de l'Eglise s'est uni avec les bandits et les libéraux sont impuissants à protéger les Américains.

RIVALITÉ.

New-York, 18 février—M. Wilks, éditeur de l'*Old Spirit*, est allé en Europe pour assister au pugilat projeté entre Heenan et le champion de l'Angleterre, qui doit avoir lieu sous peu.

LE MONUMENT DE WASHINGTON.

Washington, 18 février—L'association pour l'érection du monument de Washington a adressé des demandes aux maîtres de postes de l'Union de déployer tous les efforts possibles, à l'approche de l'anniversaire du 22, dans le but d'obtenir des souscriptions pour l'achèvement du monument national devant être érigé en la mémoire de Washington.

NOTRE FEUILLETON.—Nous publierons demain la fin de notre feuilleton.—*Tenue de Grandes(?) en partie double.*

THÉATRE D'ORLÉANS.—Spectacle de ce soir, au théâtre d'Orléans: 2e représentation du *Prophète*, avec Mmes Delatourmerie et Dalmont, MM. Philippe, Sotto, Cabel, etc. Au 3e acte, valse par Mlles Hélène et Henry, redowa par Mlles C. T. Thaleur, Hélène et M. Wiethoff, scène des patineurs par le corps de ballet la *Frileuse*, par Mlles Hélène, Henry et M. Valarde(?).

THÉATRE DE L'OPÉRA.—*Othello*, un des plus beaux ouvrages de Rossini, sera représenté ce soir au théâtre de l'Opéra. Il aura pour interprètes Mlle Getmar, MM. Mathieu, Melchisédec, Petit et Genibrel.

Au premier jour, *Les Dragons de Villars*, opéra de Maillard.

JOHN TODD.—M. JOHN TODD, 12 et 14 rue de Chartres, fera aujourd'hui l'ouverture de magnifiques soieries, de broderies, d'articles de modes, etc., qu'il vient de recevoir de France. Ces admirables marchandises dont on trouvera l'énumération dans une annonce insérée plus loin, méritent de fixer l'attention des dames.

BOBET & GUEYDAN.—Cette maison a reçu de magnifiques robes de barége qu'elle vend à des prix extrêmement modérés. Voir aux annonces.

Correspondance Mexicaine de l'Abeille

Veracruz, 10 février 1860.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,—Je ne sais vraiment par où commencer ma correspondance. La cessation des voyages du Tennessee fait grand tort à ma narration, car j'avais l'habitude de vous envoyer des résumés de quinzaine, et je ne sais plus, tant il s'est écoulé de temps, depuis ma dernière lettre, où j'en étais resté. Aussi m'attacherai-je moins au passé qu'au présent.

Le présent, c'est que nous sommes menacés d'une expédition des forces de Mexico contre notre port, que les troupes doivent être en route déjà pour venir nous trouver, que Miramon marche à leur tête, et que je n'y comprends rien.

L'année dernière, à pareille époque, lorsque Miramon a fait sa première tentative, j'avais des doutes sur l'issue de la campagne, et je n'aurais pas été surpris de la voir réussir. Mais aujourd'hui son expédition est tellement stupide, tellement déraisonnable, tellement incompréhensible que je n'y puis croire malgré les apparences. La place a trois fois plus d'éléments de défense, et Miramon a trois fois moins d'éléments d'attaque. Les fonds qu'il s'est fait donner par ses complices du haut négoce ou qu'il a extorqués, sont insuffisants, car ils se sont élevés au plus haut, à $500,000 dont une grande partie a disparu déjà, et ses forces actives n'arriveront pas à 5,000 hommes. Les travaux de fortification de la place sont aujourd'hui formidables. Trente pièces de 80, qui n'existaient pas l'année dernière, ont été placées dans les différents bastions; de nouveaux forts, hérissés d'artillerie de gros calibre, ont été récemment construits. La garnison sera double; nous comptons plus de 1,200 artilleurs expérimentés; les munitions, les projectiles peuvent suffire pour entretenir un feu nourri pendant plus d'une année; le moral de la place est excellent; non-seulement on ne craint pas, mais on désire ardemment l'arrivée de Miramon. J'ai la conscience intime que ce dernier eût-il tous les éléments qui lui manquent, et 20,000 hommes de troupes, ne prendrait pas Veracruz. C'est là l'opinion universelle.

Mais il nous arrive avec des troupes très-réduites, la plupart de recrues n'ayant jamais vu le feu; il amène une cinquantaine de pièces d'artillerie dont quatre ou six seulement des calibres de 24 et de 36, et la place est défendue, sans compter l'artillerie du fort par 150 canons de 24 à 80! La saison lui sera fatale, comme l'année passée, et cette expédition, si elle a véritablement lieu ne sera pas seulement un *fiasco* comme l'autre, mais un désastre complet et terrible pour la réaction.

Quant à la situation dans la capitale et dans l'intérieur, elle est des plus précaires pour les réactionnaires. Des divisions profondes existent entre les chefs militaires à Mexico. Le clergé n'attend que l'occasion de renverser Miramon pour mettre son favori Marquez à sa place. Des conspirations s'ourdissent dans l'ombre; les prisons sont pleines de suspects, les exécutions ont exaspéré tous les esprits, le gouvernement est décontenancé; il ne se soutient que par l'appui des intérêts engagés à ce qu'il ne tombe pas; mais ses intérêts sont entre les mains de quelques individus impuissants à dominer plus longtemps la masse.

Les troupes libérales sont tout autour de la capitale. Aureliano Rivera, son quartier général à quatre lieues, bat toutes les forces qu'on envoie contre lui et pousse l'audace jusqu'à venir, à cheval, dans les rues de Mexico. Villalva est à Tochimilco, c'est à dire, à 7 lieues. Berriozabal est à 12 lieues, d'autres sections opèrent dans toutes les directions. Ces diverses forces peuvent former un total de 3 à 4,000 hommes déterminés, à deux ou trois journées de distance, est tout prêt un nombre égal d'hommes du Sud, sur lesquels on doit peut-être moins compter, mais dont l'emploi déjà déterminé sera d'une immense utilité. Il peut venir [illegible] de l'Etat de Mexico, une force de 6,000 hommes environ de sorte que dans ce que je viens de vous dire seulement, on peut trouver une armée d'au moins 12,000 hommes pour attaquer tout doucement la capitale.

Le *Bajio* est plein de détachements libéraux; toutes les villes de l'intérieur, Guanajuato, Celaya, Salamanca, Leon, Lagos, Aguascalientes, sont sur la défensive. [illegible] Gonzales Ortega. San Luis Potosi doit avoir été pris par Garza. Guadalajara est assiégée et tout l'Etat de Jalisco est en révolution. [illegible] Michoacan, il ne reste pas un réactionnaire, il n'y en a plus en Durango, [illegible] En Oajaca, les 2 Cobos ont été complètement défaits, [illegible]

Ce tableau n'a rien d'exagéré, croyez-le, et c'est là le moment que choisit Miramon pour venir attaquer Veracruz! [illegible] Je n'y comprends rien, je vous le répète.

La chose est tellement monstrueuse, qu'on cherche à l'expliquer de diverses manières. Les uns prétendent que Miramon compte sur une trahison à Veracruz. Cette trahison n'est pas possible. L'enthousiasme est si grand, qu'un chef quelconque [illegible]

D'autres prétendent que Miramon a la certitude d'arriver à une transaction avec les libéraux. La transaction n'est pas plus possible que la trahison. [illegible]

Il en est qui supposent que Miramon va faire un coup d'éclat et livrer la situation aux partisans de la Constitution. L'hypothèse est bien grosse! [illegible]

Enfin, j'ai entendu dire que l'expédition contre Veracruz [illegible] Robles [illegible]

Enfin vous penserez de tout cela ce que vous voudrez, [illegible] l'expédition de Miramon contre Veracruz, dans les circonstances actuelles et avec les éléments qu'il possède, est une folie sans nom.

La réaction ne se soutient, à Mexico, que par Gabriac qui vient de faire [illegible] M. Wagner, ministre de Prusse, [illegible]

La question mexicaine touche maintenant à l'honneur des Etats Unis. Après le traité Mac Lane, après le message de M. Buchanan, si le congrès de l'Union désapprouvait l'un ou l'autre, votre pays perdrait au Mexique toute influence et tout prestige.

La diplomatie étrangère à Mexico, en en exceptant la légation anglaise, fait tous ses efforts, et même des efforts compromettants, pour aviver les haines contre les Américains et déjouer tous leurs projets. Vous ne pouvez imaginer les injures que vomissent contre vous les gens officiels et la presse gouvernementale. Le parti anti-américain a levé le masque, soutenu qu'il est par de Gabriac et [illegible]; si vos sénateurs ou vos représentants faiblissent, ils livrent le champ de bataille à leurs ennemis, et les résultats de cette fausse politique seront déplorables.

Un incident fort grave vient de se produire. Un certain général Marin, organise, depuis quelque temps, une escadrille mexicaine à la Havane. Je ne sais pourquoi, car son équipage sera composé d'espagnols, et il lui sera de toute impossibilité d'arborer légalement la bannière de son pays. Il n'en est pas moins vrai qu'il a acheté un vapeur et qu'il cherchait à armer deux [illegible] pour venir, dit-il, bloquer et bombarder Veracruz. Mais il manquait d'argent. Or, Miramon lui a envoyé, sous le couvert de la légation française et à l'adresse du capitaine général de l'île de Cuba, une somme de $78,000 que le gouvernement de Veracruz, bien qu'il fût instruit du fait, n'a pas cru devoir intercepter au passage.

Si l'escadrille de Marin paraît, j'espère bien que vos bâtiments de guerre la traiteront suivant la loi des nations, comme une entreprise de piraterie; que les bâtiments seront capturés et les chefs pendus aux vergues; c'est là la moindre des choses; mais il me semble que pareille expédition, dans un pays d'absolutisme comme Cuba, ne peut s'organiser sans la connivence et sans la complicité des autorités locales. Ce serait un cas de guerre flagrante, et si j'étais à la place du gouvernement constitutionnel mexicain, je ferais montre de dignité et d'énergie, en usant immédiatement de représailles et en fermant les ports du Mexique aux navires du commerce espagnol.

M. Mac Lane, parti sur le *Brooklyn*, pour Tampico, depuis plus de 15 jours, n'est pas encore de retour; on suppose qu'il s'est allé à la Nouvelle-Orléans et que, peut-être, il aura poussé jusqu'à Washington. Dans la crise que nous traversons, son absence est regrettable, et nous espérons que son retour sera prochain.

La maison BELLANGER & Co, encoignure Royale et Orléans, offre au public un assortiment varié et complet de confiseries, de la qualité et du goût le plus exquis. Nous appelons l'attention des amateurs sur l'excellence du choix des articles détaillés aux annonces, et principalement sur l'incontestable bonne qualité des vins et liqueurs de tout genre. On trouvera, au salon séparé de cette maison, des rafraîchissements variés.

PLANTATION SUCRIÈRE.—L'habitation Wilton, se composant d'une belle terre et de 150 nègres, vient, dit le *Meschacébé* de St Jean Baptiste, d'être vendue à St Jacques à M. James A. Seddon, de la Virginie, pour la somme de $350,000, et on considère que le marché est excellent pour l'acquéreur.

FOIN.—[illegible] balles bon foin de l'Ouest et de l'Est, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No. 11 Front Levée.

INDIGO de Manille—4 caisses indigo de Manille—1 caisse d'indigo de Caracas. A vendre par BERNARD TURPIN, 38 rue Vieille Levée.

AMANDES—[illegible] balles amandes de Languedoc [illegible] A vendre par BERNARD TURPIN, 38 rue Vieille Levée.

LES TÉNORS DE TOMBOUCTOU.

Tombouctou, le 19 février 1860.

Aux éditeurs de l'*Abeille*:

Messieurs,

Depuis le commencement de la saison théâtrale j'entends, de tous côtés, des opinions si étranges et si contradictoires, sur le mérite des divers artistes qui composent les deux compagnies lyriques de notre ville, que la fantaisie me vient de traiter cette question, à mon tour, avec l'intention bien arrêtée de dire la vérité, au risque de déplaire à tout le monde, et de soulever en masse contre moi la colère du dilettantisme de Tombouctou. Certes, la perspective n'est pas encourageante, mais elle ne saurait changer ma décision, car je considère qu'en matière d'art, les concessions sont aussi dangereuses pour le public que pour l'artiste. Convaincu donc que j'accomplis un devoir, j'accepte la responsabilité de la situation, et, je commencerai, sans autre préambule, par une étude musicale sur les divers ténors qui se disputent ici la faveur publique.

Or, il est bon que vous sachiez que Tombouctou possède, comme la Nouvelle-Orléans, deux théâtres et trois forts ténors; que tous ont un mérite réel, mais que chacun d'eux a ses taches, comme le soleil.

Procédons par ordre.

"Ré Majeur," c'est le nom d'un des ténors en question, possède une voix aussi belle que sympathique. Son apparition a soulevé des flots d'enthousiasme et, depuis lors, il est si bien et si haut placé, dans l'esprit de ses admirateurs, que même les choses les plus étrangères à l'art, qu'il se passe parfois la fantaisie de leur servir, sont proclamées et applaudies comme les traits les plus hardis du génie du chant. Mais n'anticipons pas.

Si j'ai bonne souvenance, il débuta dans *Robert*. Cet ouvrage, l'épouvantail de tout ce qui prétend tenir l'emploi de ténor, fut pour lui la source d'un immense triomphe. C'était justice. Que pouvait-on contester? L'instrument paraissait irréprochable, comme timbre, comme ampleur, comme étendue! Au point de vue de l'art, on remarquait chez le débutant, la justesse de l'intonation, le sentiment de la situation, la facilité des traits. C'était vraiment admirable, alors; mais depuis... depuis, la voix ample de *Robert* s'est contractée dans la *Favorite*, l'étendue et le sentiment ont fléchi dans *Lucie*, et la facilité a disparu presque partout. Enfin c'est à n'y pas croire et à s'arracher les cheveux.

Ré Majeur a-t-il baissé? Non, mais Ré Majeur égaré par les exagérations d'un public idolâtre se considère arrivé et laisse à sa belle voix seule le soin de le tirer d'embarras. Il n'étudie pas, aborde ses rôles avant maturité, et gaspille à plaisir les grandes qualités vocales que la nature lui a confiées. Qu'il y prenne garde! sans le travail persistant il n'y a pas de succès de durée car les déraillements accidentels d'aujourd'hui peuvent devenir permanents demain. C'est là qu'il faut rechercher la cause de l'infériorité de cet artiste, en dehors des deux ouvrages qui l'ont classé dans l'esprit public. Comment expliquer autrement des aberrations trop fréquentes? [illegible] Les *la* et les *si bémols* de *Robert* et de la *Juive*, qu'il lance et enlève avec un bonheur inouï, sont-ils différents des *la* et des *si bémols* de *Lucie*, de la *Favorite*, du *Prophète* qu'il escamote parfois sans adresse ou jette rarement avec aplomb? Evidemment non—Alors pourquoi n'arrivent-ils pas, dans l'un comme dans l'autre cas! Parce que.... Je supprime ici une dissertation ingénieuse sur les causes et les effets de ce phénomène, afin de ne pas ennuyer vos lecteurs par une prétentieuse technologie et me borne à constater seulement que Ré Majeur manque de méthode, de solfége et d'éducation de la voix.

Je ne prétends pas pour cela qu'un chanteur doive forcément être musicien comme Duprez, sous peine de renoncer au théâtre.—Mais je dis, que l'organisation ne suffit pas en musique et que l'artiste qui compte absolument sur les ressources que la nature lui a prodiguées restera stationnaire et finira par devenir incolore et fastidieux, car on se lasse de tout, même d'une belle voix inculte.

Je sais bien qu'on répète de tous les côtés que la nature fait admirablement ce qu'elle fait et que l'individu bien doué est toujours un chanteur remarquable. Eh bien, il est temps de faire justice de ces lieux communs qu'on débite [illegible] avec des airs de penseurs. Au point de vue de l'art la nature ne fait rien—elle donne à l'homme, comme à l'animal, une aptitude à la chose, et c'est par l'éducation, par l'application, que le germe [illegible] de cette faculté qui, chez certaines organisations privilégiées, prend alors des proportions merveilleuses.

Croit-on, par exemple, que le Rossignol chante du moment que sa voix est formée, et non—le Rossignol apprend la musique de ses père et mère et je vous assure que ces leçons ne sont pas sans charmes pour celui qui sait écouter et comprendre l'art sous quelque forme qu'il se révèle. Ainsi l'observateur, qui s'est promené par quelque soirée de printemps dans la campagne de France, a dû remarquer la sollicitude du professeur, comme la persistance du jeune Soprano des bois à étudier sous toutes leurs formes, les intonations, les intervalles, les trilles, les cadences en un mot, tout ce qui constitue l'art du chant.

Mais je m'éloigne involontairement de mon sujet. J'y rentre, et je conclus, en ce qui regarde Ré Majeur: Si cet artiste veut obtenir des succès de bon aloi, exempts de tout esprit de camaraderie, il faut qu'il se livre sérieusement à l'étude de la musique et du chant, il puisera là le complément d'éducation qui lui manque, il prendra partout les éléments du goût, et ne dira plus, par exemple, [illegible] avec une voix écourtée, des respirations sur les longues, etc., etc., sans tenir compte de ce qu'il gagnera du côté de la musique et du sentiment dont il ne se préoccupe pas plus que de la fin du monde.

Du reste, dans cette circonstance, le public est encore plus à blâmer que l'artiste,—il applaudit si fort et si courageusement toutes les excentricités vocales de Ré Majeur, que celui-ci arrive à cette conclusion inévitable, qu'il serait bien bon de travailler, aussi peu que ce soit, pour des gens aussi enthousiastes de tout ce qu'il produit.

Eh bien, ceci est un meurtre avec préméditation, doublé d'un suicide irréfléchi.

Mais laissons, pour le moment, Ré Majeur que j'aime, malgré ma sévérité apparente, en vertu de ce principe d'économie domestique: "Qui aime bien châtie bien," et occupons-nous d'un de ses camarades que je prends la liberté de vous présenter sous le nom de "Mi Bémol."

On peut dire de ces deux artistes que les extrêmes se touchent, car Mi Bémol est, musicalement parlant, l'antipode de Ré Majeur. Venu en scène après celui-ci il a dû lutter contre des préventions établies et n'a pas réussi à se faire, dans l'esprit des masses une royauté aussi absolue que celle de son collègue. Cependant il impose peu à peu son individualité, et si ses partisans sont moins bruyants, ils ont en revanche la prétention de se croire mieux éclairés en matières musicales. Je ne décide pas la question, je constate le fait.

Mi Bémol est un ténor élégiaque. Sa voix émue est souvent—peut-être trop souvent—chargée de larmes qu'il verse dans le sein de son auditoire avec un visage parfaitement serein. Mais ceci est une affaire de constitution physique plutôt qu'un défaut d'entente de la situation. Je ne l'en rendrai pas tout à fait responsable. Cependant je dirai, en passant, à cet intelligent comédien, qu'il arrive rarement à l'effet scénique qu'il recherche: sa pose académique est souvent chargée et le tremblement perpétuel de ses mains est toujours forcé. Au point de vue lyrique, Mi Bémol est un chanteur véritable et un musicien sérieux. Sa phrase est large et parfaitement établie, son chant est senti et nuancé avec un goût exquis. Peut-être affecte-t-il cependant, avec trop de persistance, l'opposition constante de l'ombre à la lumière, du *pianissimo* au *forte* éclatant, mais à cela près, et dans l'un ou l'autre cas, les transitions sont faites avec talent et l'effet musical ménagé avec un art remarquable.

On a dit de la voix de Mi-Bémol qu'elle existait à peine. Voilà cependant comment les hérésies se propagent. Cet artiste possède une bonne voix, parfaitement solide et admirablement assouplie, par des études sérieuses, seulement cette voix est mate, peu vibrante et manque de timbre.—De là cette conclusion illogique qu'elle n'arrive pas. Et cependant Mi Bémol a chanté avec puissance *Raoul*, un rôle hérissé de difficultés—il a chanté *Arnold*, un casse-cou—il a chanté *Edgard*, *Eleazar* sans compter bon nombre d'autres partitions assez peu commodes pour les voix absentes.

J'ai dit que l'instrument de Mi-Bémol était bien travaillé. — Une simple audition d'*Othello* le prouve surabondamment aux oreilles exercées. En effet, faites donc chanter la musique de la première manière de Rossini à un chanteur inculte et vous verrez quel gombo-mêlé (pardon! le mot est dans le dictionnaire de l'Académie de Tombouctou) il vous fera de ces ravissantes arabesques vocales qui s'enchâssent dans les motifs du Maestro comme les perles et les fleurs dans la parure d'une femme élégante et belle.

Mais, Mi-Bémol est donc alors un grand artiste, demanderez-vous? — Oui et non. C'est un chanteur habile, un artiste consciencieux, un comédien de bonne volonté. Un moment il s'empare de vous et vous transporte sur la montagne d'où il déroule les choses magiques de l'art, le moment qui suit, entraîné lui-même au-delà du but, il veut faire mieux encore, trébuche, et vous précipite du sommet du sentiment jusque dans les exagérations du mélodrame. Alors, poses, gestes, intentions, portent à faux et les larmes qui tremblaient tout à l'heure à vos cils vous retombent lourdement sur le cœur et vous réveillent mécontent.

Tel n'est pas le défaut de "Si-Naturel", autre ténor de Tombouctou. Si-Naturel ne dépasse jamais le but, lui, mais en revanche il lui arrive rarement de l'atteindre. Il faut dire, pour être juste, qu'il se donne peu la peine de le rechercher. Après cela, cette indifférence apparente n'est-elle peut-être qu'à la surface, car cet artiste a l'air d'aimer sa profession. Quoi qu'il en soit, Si-Naturel débuta, comme comédien, dans des circonstances défavorables et fut assez froidement accueilli; depuis il s'est grandement relevé et semble aujourd'hui mieux placé dans l'affection du parquet. Je constate avec plaisir cette phase heureuse de la situation.

Comme chanteur Si-Naturel est aussi un artiste de mérite, mérite très contesté, il est vrai, par les partisans des deux ténors dont la monographie précède, mais qui a bien sa valeur pour l'auditeur éclairé. Si-Naturel possède, dit-on, une grande voix, chose dont on ne se douterait guère à la parcimonie qu'il apporte trop souvent dans le développement de cette faculté. Toutefois, ayant constaté son étendue, dans quelques cas exceptionnels, je crois pouvoir affirmer le fait, ce qui ne suffit pas à tout le monde. Il est vrai que les cordes élevées de cette voix sont un peu fluettes, mais le medium en est pur et bien velouté. Dans les demi-teintes, Si Naturel fait parfois des choses d'une douceur ravissante, mais hélas! il le sait trop et se croit obligé de promener constamment son auditoire dans les sentiers mélancoliques du clair-obscur. Tout ce mystère, du reste, a son charme, seulement cela devient monotone quand c'est éternel. Que diantre! Un peu de chaleur, d'emportement même, ne ferait de peine à personne et chacun serait bien aise d'échapper à cette température glaciale. Et, cependant, chose étrange, Si-Naturel n'est pas aussi froid au fond qu'il le paraît. Parfois on sent en lui une émotion intérieure qui cherche à se produire et que la modestie seule refoule en lui. C'est ainsi que je l'ai vu, dans *Martha*, s'élever, sinon jusqu'à la passion, du moins vers une situation mixte où la douleur contenue, la tendresse craintive, étaient traduites avec art et intelligence.

Dans tout cela il n'y avait rien d'irréprochable, il est vrai, mais il y avait un progrès immense sur ses débuts. Evidemment Si-Naturel est un artiste qui travaille et qui arrivera en dépit de certaines imperfections physiques qui comptent d'ordinaire pour beaucoup dans le succès d'un comédien.

En somme, et pour résumer les opinions motivées dans cette longue lettre, je constate, que:

Ré Majeur, a une voix magnifique, une science douteuse et une indifférence condamnable en matière d'art!

Que Mi Bémol est un chanteur éclairé, un artiste consciencieux et un comédien malheureux dans la recherche de certains effets.

Enfin, que Si-Naturel a du goût, de la voix, de la gaucherie et de la froideur.

Et c'est tout—pour aujourd'hui—plus tard, si la chose vous amuse, je poursuivrai mes études musico-épistolaires, pourvu toutefois que les [illegible] de Tombouctou furieux de l'audace que je montre en touchant à leurs idoles, ne fassent pas de moi ce que les anciens firent de mon patron, un martyr.

ETIENNE.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Les vols de grand chemin deviennent de plus en plus fréquents dans notre bonne ville; on vous y arrête maintenant en plein jour.

M. Henry Boney, armateur, domicilié dans la rue St-Ferdinand, Troisième District, vint samedi matin, à la Banque de l'Etat de la Louisiane où il toucha une somme de dix-sept cent-cinquante piastres qu'il plaça les billets dans un portefeuille qu'il mit dans une des poches extérieures de son pardessus. [illegible]

Après avoir terminé ses affaires, M. Boney monta dans un omnibus de la rue de Chartres, [illegible] M. Boney débarqua à la rue Bienville, [illegible]

M. Boney, abandonnant tout espoir d'atteindre les voleurs, fit au bureau de police du Deuxième District où il donna le signalement des trois individus. [illegible]

[illegible]—Hier, avant le jour, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. J. Ludwig, tailleur, No 61 rue Royale, et ont emporté des [illegible] évalués à une centaine de piastres. [illegible] M. Ludwig offre une récompense de $25 pour l'arrestation des voleurs.

—Le nommé [illegible] à bord du navire Annie Maggie, mouillé en face du [illegible] No. 32, Deuxième District.

[illegible] M. John H. Rasling(?), [illegible] M. Peterson, charpentier, et M. Nelson, [illegible] M. Nelson est le seul qui ait été sauvé.

M. John Lemoinne consacre, dans le *Journal des Débats*, un nouvel article à l'examen de l'incompatibilité des pouvoirs temporel et spirituel du Pape. Voici comment est conçu ce remarquable travail:

"Nous ne voudrions point discuter ici avec les évêques qui sont dans leur droit en défendant l'autorité, soit spirituelle, soit temporelle, des Papes et dont nous respectons le caractère.

"Mais la question qui nous occupe est discutée aussi dans le monde laïque et nous voyons des hommes qui ont la réputation de philosophes et d'esprits libres, sinon d'esprits forts, se prendre tout à coup d'une passion posthume pour le gouvernement temporel du Saint-Siége, et se montrer tout prêts à nous reprocher d'abandonner les principes libéraux, qu'ils avaient [illegible] pendant toute leur vie, et la nôtre.

"Assurément, il y a un principe auquel l'école libérale de notre temps a attaché son nom, c'est celui de la séparation du spirituel et du temporel. C'est, par excellence, le principe moderne, celui sur lequel est constituée la société dont nous faisons tous partie; et c'en est un, s'il en fut jamais, qui peut être rangé au nombre de ces immortels principes de 1789, dont on parle sans cesse et dont on ne se sert pas toujours.

"Est-ce un principe, dans le véritable sens du mot, indépendant des temps, des lieux, des formes du gouvernement, ou bien n'est-ce qu'une doctrine de circonstance, une arme de parti, une lumière qu'on met sous le boisseau quand elle éblouit trop? Pour nous, nous n'avons que le tort de penser aujourd'hui ce que nous pensions hier, et de continuer à croire que la science de la liberté est une dans cette séparation consacrée par nos lois, par nos mœurs, par notre état social tout entier.

"Parmi les laïques qui défendent aujourd'hui l'intégrité du gouvernement temporel du Pape, nous voudrions savoir combien il y en a qui consentiraient à vivre sous ce gouvernement; combien qui consentiraient à échanger le Code civil contre les lois ecclésiastiques, à se voir exclus de toute participation aux affaires publiques, à se laisser ravir leurs enfants pour qu'ils fussent élevés dans la religion de l'Etat.

"Car ici ce n'est pas l'Eglise qui est en cause, c'est l'Etat; ce n'est point du prêtre et du pontife qu'il s'agit, c'est du souverain et du magistrat. Comment ne voit-on pas qu'en défendant et en justifiant cette réunion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, on défend et on justifie le pire et le plus tyrannique de tous les socialismes? Car le pire de tous, ce n'est pas celui qui se manifeste par le désordre, mais bien celui qui étouffe la liberté sous la loi, et qui veut régler le monde intérieur comme le monde extérieur.

"Le patriarche du socialisme, J. J. Rousseau, disait avec une logique effrayante: "Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer serait haïr Dieu qui les punit; il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente." C'est à cette extrémité que s'est trouvé entraîné le gouvernement romain dans une affaire qui a fait beaucoup de bruit, et du bruit que certainement il ne cherchait pas. Ce n'est point par goût de persécution que le gouvernement romain s'est emparé d'un enfant baptisé par occasion; les hommes qui gouvernent à Rome sont trop sages pour chercher de pareils sujets de conflit; mais quand ils se sont trouvés involontairement en face de cette difficulté, ils ont bien été obligés de la trancher selon leurs propres lois et selon leur Constitution.

"Or, si nous admettons et si nous justifions à Rome cette confusion fatale des deux pouvoirs, qui empêche qu'aux mêmes titres on ne l'impose partout ailleurs? Qui empêche qu'on ne nous impose ailleurs la suprématie de l'Etat sur l'Eglise au même titre que nous défendrions à Rome la domination du spirituel sur le temporel? Si nous admettons le socialisme théocratique, comment combattrons-nous le socialisme civil, gouvernemental et administratif? L'exemple que nous défendrions serait un précédent funeste, et justifierait les usurpations du pouvoir temporel sur les consciences. C'est par des considérations de ce genre, tout à fait indépendantes des temps et des gouvernements, que nous invoquons, comme la sauvegarde de la liberté, la séparation des deux pouvoirs.

"Bien qu'on soit mal venu à vouloir persuader à ceux qui se plaignent que le mal qu'ils supportent est pour leur bien, nous n'en sommes pas moins convaincus que l'Eglise elle-même ne peut que gagner aux épreuves qu'elle traverse aujourd'hui. La domination temporelle de la papauté, telle qu'elle était dans le moyen-âge, avait sa raison d'être dans un temps où la société tout entière était catholique, et où le principe théocratique était l'expression de la société. Mais qui peut aujourd'hui regarder l'édifice du gouvernement romain sans voir son divorce éclatant avec l'état social de toutes les nations, à commencer par les nations catholiques! S'il doit y avoir au monde un gouvernement reposant sur le libre consentement des peuples, c'est assurément un gouvernement qui a pour base l'élément spirituel. Or, qu'en est-il ainsi du gouvernement pontifical? Quels sont aujourd'hui ses soutiens? Des gouvernements qui sont fondés sur des principes radicalement contraires aux siens. Il n'est pas jusqu'à l'armée française, aujourd'hui peut-être la seule sauvegarde de la domination pontificale, qui ne soit une protestation vivante contre le principe du gouvernement qu'elle soutient, et qui ne fasse une propagande involontaire, mais inévitable, chez ce peuple même qu'elle maintient dans l'ordre.

"Depuis qu'il y a eu déchirement dans l'unité de la chrétienté, le pouvoir temporel des Papes n'a été pour eux qu'une cause de lutte, comme il est aujourd'hui une cause d'asservissement. C'est quand les Papes ont voulu affirmer des droits à la suprématie temporelle universelle que les Rois se sont séparés d'eux en s'appuyant sur les peuples. Ce n'est pas nous seuls qui le disons, toute l'histoire est là pour le démontrer. Le droit divin a été une doctrine créée pour protéger les pouvoirs temporels bien plus contre le pouvoir spirituel que contre le pouvoir populaire. Le droit divin a été invoqué par les Rois contre la souveraineté des Papes avant de l'être contre la souveraineté du peuple. C'est l'intervention de la papauté dans les affaires temporelles qui a fait des nations hérétiques, et les schismes ont été provoqués d'abord et sont encore entretenus, en partie du moins, par les sentiments d'indépendance nationale. Sans aller plus loin que les événements contemporains, on peut voir dans quel dilemme fatal se trouve placée la papauté par le seul fait de son pouvoir temporel. En 1846, quand le Pape s'est mis à la tête du mouvement national de l'Italie, il a trouvé devant lui, dans les Autrichiens, des enfants de l'Eglise, et il a dû s'arrêter. S'il avait persisté, qui sait s'il n'aurait pas provoqué la séparation d'une nation et créé un nouvel Henri VIII et une nouvelle Angleterre? Et aujourd'hui que par la même situation fatale du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel les Italiens sont forcés de voir dans la papauté un obstacle invincible à l'émancipation nationale, qui sait s'ils ne seraient pas entraînés à rompre les deux liens à la fois, et à chercher dans le schisme la dernière ressource de l'indépendance! C'est ainsi que la papauté, soit qu'elle combatte des Autrichiens, soit qu'elle ait à combattre des Italiens, s'expose à rejeter les uns et les autres hors de l'Eglise, et à donner à de nouvelles scissions l'exemple et le drapeau du patriotisme. En vérité, nous ne croyons pas que la foi de ce temps-ci soit de force à supporter impunément de pareilles tentations.

"Si le pouvoir temporel de la papauté a été pour elle, dans l'histoire de tous les temps, une cause perpétuelle de guerre, il n'est plus aujourd'hui, disons-nous, qu'une cause d'asservissement. Que l'on considère en effet la condition dans laquelle se trouve ce qu'on appelle l'indépendance et la souveraineté du Saint-Siége! Il n'est pas un des Etats qui soutiennent la papauté qui ne l'accable de remontrances pour lui prouver que son gouvernement est impossible et intolérable. Croit-on que le gouvernement sacerdotal gagne beaucoup à être soutenu par des gouvernements laïques qui ne voudraient pas de lui chez eux; qui, nous le répétons, sont fondés sur des principes absolument opposés aux siens, et ne songent qu'à faire de lui un instrument de domination. Pourquoi la France est-elle allée en Italie? Parce que les Autrichiens y étaient. Et pourquoi l'Autriche voudrait-elle y revenir? Parce que la France y est. Mais quant au pouvoir spirituel de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, est-il un homme sensé qui puisse croire que d'aucun côté il ait été mis en question?

"L'Eglise ne sera que plus forte quand elle n'aura plus à subir la guerre ou le vasselage. Elle ne sera que plus vivante quand elle pourra dire que son royaume n'est pas de ce monde, non pas certes en ce sens qu'elle n'a rien à voir dans les affaires de ce monde, car nous croyons que ce monde serait bien malade sans elle, mais en ce sens qu'elle doit se borner à exercer son empire sur les consciences libres, et à retrouver la force de la parole par le renouvellement et la guérison des âmes.

"Il n'est pas un catholique sans doute qui prétende [illegible] que l'existence de la papauté est attachée au maintien de son pouvoir temporel, et nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point. Mais nous entendons dire que le Pape est un souverain temporel au même titre que tous les autres souverains de l'Europe, et que ses droits sont aussi fondés que ceux de toute autre couronne. Nous sommes de cet avis, et c'est précisément cet argument qui résout à nos yeux la question italienne. La domination temporelle des Papes est régie par les mêmes lois, soumise aux mêmes conditions que toutes les autres dominations, et, au même titre, elle subit les mêmes modifications territoriales et les mêmes vicissitudes historiques. Parce que nous avons montré que la logique n'admettait point les distinctions que l'on voulait faire entre Rome même et le reste du territoire du Saint-Siége, on a prétendu que nous demandions la dépossession complète de la papauté. Nous n'avions rien demandé de semblable; nous n'avions point demandé qu'il fût fait une nouvelle campagne de Rome dans un sens contraire à la première, ni que les forces envoyées pour protéger le Pape fussent tournées contre lui. Loin de nous la pensée qu'on doive exercer aucune violence contre la papauté. Nous n'avons soutenu qu'un principe, celui de la non intervention dans les affaires des populations italiennes; nous ne réclamons aujourd'hui encore qu'une seule chose, c'est qu'on laisse les Italiens disposer d'eux-mêmes."

Arrêtez cette affreuse toux!

C'est l'avertissement que donne la nature à l'approche de la consomption. Le destructeur a commencé son œuvre; les poumons sont en danger. Ayez donc recours à l'excellent SIROP DE MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON, du Dr DAVIS, [illegible]

Etes-vous mère? Votre fille, jadis si belle, si vive, si fraîche, [illegible]

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

L'ELIXIR DU Dr. WRIGHT.

[illegible]

L'ELIXIR DE WRIGHT [illegible] A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Préparation précieuse pour les cheveux.

[illegible] J. WRIGHT & Co., Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

UN EXCELLENT REMÈDE—Les Pilules toniques du Dr. Wilson [illegible] J. WRIGHT & Co., Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LISEZ! LISEZ! LISEZ!

A M. Wm T. Blow, Doniphan, Mo., 19 novembre 1859.

[illegible] KITRELL & HANNISCH.

Composé de Stephens. A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LES CONTREFAÇONS.

[illegible] *Pilules végétales indiennes de Wright*, [illegible] J. WRIGHT & Co., Agents généraux.

A BORD DE LA GOËLETTE *VIRGINIA ANTOINETTE*.

Passe Mississippi, 17 février 1860.

NOUS, soussignés, passagers de la goëlette "Virginia Antoinette", arrivée de Veracruz, désirons exprimer notre reconnaissance au capitaine Joseph Sbian, pour les bontés qu'il a eues pour nous pendant la traversée. Nous le prions d'accepter, comme une faible preuve de cette reconnaissance, un baromètre [illegible]

D. Cortinas,
Esteran Zenlino,
Jé Ma Garcia,
Agapito Fernandez Somellera,
Aurelio Alvarez,
Charles R. Webster,
José Bock,
Alexandre Moulin,
Mme M. Berthonel,
L. Marzand (pour sa femme et lui-même).

Le *Traité Union* de Veracruz est prié de reproduire ce qui précède. 20 fév—1f

Banque de la Louisiane.

CETTE Banque sera fermée le 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les effets échus ce jour-là seront payables le mardi, 21 du courant, et la Direction se réunira le même jour pour l'escompte. 20 fév

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1860.

CETTE Banque sera fermée mercredi, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille et les billets devront être mis à l'escompte lundi, 20 du courant. ARM. FORTIER, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1860.

CETTE banque sera fermée mercredi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille, mardi. E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 février 1860.

CETTE banque sera fermée, mercredi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille. GEO. A. FREBET, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 février 1860.

CETTE banque sera fermée mercredi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets et les comptes échéant ce jour-là devront être payés la veille et les billets devront être mis à l'escompte le lundi, 20. C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.—2ème Mté.

Nlle-Orléans, 17 février 1860.

CETTE Banque sera fermée mercredi prochain, 22 du courant, anniversaire de la naissance de Washington. Les billets échéant ce jour-là devront être payés la veille. R. J. PALFREY, caissier.

POMMES de terre, 1000 barils de pommes de terre,—Pink eyes et London Ladies, en débarquement des navires Candice, Andover et Grace Hammond.
Fèves—300 barils, en magasin.
Pommes de terre—600 barils, Mercers de choix, pour les familles.
Fruits secs—350 barils et sacs pommes et pêches de choix.
Pieds de cochon—100 barils pieds de choix de Cincinnati, en magasin.
Ail—100 mannes ail d'Espagne, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien No 14), rue Poydras.

Avis. A. PERIER,

250......Rue Royale......250,
Entre St-Philippe et Ursulines,

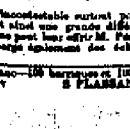

A l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'il se charge de faire venir aux personnes désireuses de recevoir, directement chez elles, des pianos à queue (modèle de concert), et en général de tous les genres de pianos.

L'avantage qu'il offre ainsi à sa clientèle est incontestable et peut être apprécié par ceux qui en ont déjà fait usage.

Il est incontestable surtout pour les amateurs, qui trouveront ainsi une grande différence dans le prix de revient, que peut leur offrir M. Perier.

Il se charge également des échanges et des réparations.

VIN blanc—150 barriques et 100 barils à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

ATTENTION.

VENTE A CREDIT.

Chapeaux, Casquettes, Habillements, Chemises, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de chapeaux, casquettes, habillements, chemises qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesmonet(?), No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Le shérif procèdera aujourd'hui, à 10½ heures, au No 47, rue Toulouse, 2me district, à la vente du fonds d'un magasin de cuirs, &c. Voir aux avis.

JOHN TODD,

12 et 14...Rue de Chartres...12 et 14

Fera l'ouverture, LUNDI, 20 du courant de

Soieries, étoffes pour robes, dentelles de nouveaux genres, et D'ARTICLES DE MODE.

Reçus par les derniers arrivages du Havre. Il y a parmi ces marchandises, des ROBES fashionables en soie, grenadine, barége anglais, organdis, etc., à 5, 7, 9 et 11 plis.
ROBES ORGANDI, jupe simple, genre nouveau.
SOIERIES D'ÉTÉ, CHINÉE, à carreaux et à raies.
SOIERIES A PETITS CARREAUX et CHINÉE à raies pour volants.
BAREGES ANGLAIS BROCHÉS RICHES.
ORGANDIS CHINTZ RICHES, PERCALES et JACONATS imprimés.
Véritables DENTELLES FIL de CAMBRAI et FUSEAU en pointes, CHALES, VOLANTS, CENTRES, etc.
Véritables DENTELLES POINTE.
BRODERIES FINES françaises.
CHEMISES unies et brodées pour dames et demoiselles.
ROBES DE NUIT et DE MATIN pour dames.
BANDES, VOLANTS, JUPONS, etc., en toile.

Articles de mode.

L'attention est appelée sur ce département qui se compose aujourd'hui du plus bel assortiment de **Modes Françaises Elégantes,** qui ait jamais été importé ici.
CHAPEAUX DE PARIS, pour dames,
CHAPEAUX de modes françaises, en paille fine de Toscane, de Livourne, pailles de fantaisie, etc.
CHAPEAUX D'AMAZONE, pour dames et demoiselles,
PLUMES, FLEURS, etc.
CHAPEAUX de tous genres pour ENFANTS.
RUBANS pour garniture de CHAPEAUX, et des marchandises fines de tous genres. 20fev—2t

CARROLLTON STORES.

Bon Marché, Bon Marché,
En marchandises, dernières nouveautés.

LES soussignés informent leur clientèle et le public en général, qu'ayant fait de grands achats en Europe et au Nord, ils mettront en vente lundi 20 février les articles les meilleur marché qui aient jamais été offerts au public:
—Consistant en—
2000 robes organdi double jupe à moitié de leur prix.
10,000 yardes barége anglais à 15 cents.
Aussi de [illegible] de l'Impératrice, double largeur, [illegible] et autres articles pour robes dans les mêmes proportions.
500 cols et manchettes, broderies riches, valant $4 00, à $1 50.
200 cols riches valenciennes, valant $10 à $12, à $5.
200 cols et manchettes riches valenciennes, valant $15 à $20, à $7.
Aussi, Un grand assortiment de burnous grisaille du dernier genre et de différents dessins qui seront vendus à très bas prix.
Nous appelons respectueusement l'attention des dames sur cet immense choix de marchandises, qui, sous tous les rapports ne peuvent manquer de leur offrir les plus grands avantages pour leurs achats de saison.
U. LAROUSSINI & Co, Carrollton Stores, [illegible] 20 fév—4f

Sacrifice sans égal!,

250 ROBES BAREGE ANGLAIS

Double jupe et à volants—valant 6 et 8 piastres, seront vendues pour la modique somme de $3 50.

C'EST UN RABAIS SANS PRÉCÉDENT QUE LES DAMES SE LE DISENT ET SE HATENT!

Nous ferons également l'ouverture de

200 confections en soie

—TELLES QUE—
BURNOUS, PELISSES, MANTILLES, &c., &c.
Qui défient toute concurrence pour l'élégance et surtout pour le prix. BOBET & GUEYDAN. Maison Rouge, No 1, et enc. Hospital et Condé.

Chasseurs à pied, de la Louisiane.

Quartier Général, 18 février 1860.
ORDRE DU JOUR GÉNÉRAL No 2.
NAISSANCE DE WASHINGTON.

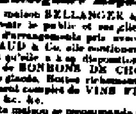

Conformément à l'ordre du jour No 50 du général commandant la 1re division, les membres composant le bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane, se réuniront en GRANDE TENUE, à la caserne, rue Toulouse, mercredi, 22 février à 10 heures précises A. M., pour célébrer l'anniversaire de la naissance du père de la patrie.
Par ordre, BERNARD AVEGNO, Chef de bataillon.
Pour copie conforme, A. OZEARD, Capt. Adjudant major.

BELLANGER & Co,

Encoignure Royale et Orléans.

LA maison BELLANGER & Co a l'honneur de prévenir le public et ses clients [illegible] M. E. AYNAUD & Co, elle continuera, [illegible] des BONBONS DE CHOIX, [illegible] assortiment complet de VINS FINS, LIQUEURS EXTRA, &c. &c.

Cette maison se recommande au bienveillant patronage [illegible] pour DINERS, SOUPERS, BALS, SOIRÉES, NOCES, etc. Le Salon de Punch et Glaces [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés—[illegible] 100 barriques vin de Marseille, 33 do vin de Porto doux, 15 do [illegible], 15 balles bouchons [illegible], 200 [illegible] papier à cigarettes, à vendre par PABLO GELPI & Co, 129 Vieille Levée.

SARDINES [illegible] B. D. GRATIAA & Co.

SHERRY—[illegible] B. D. GRATIAA & Co.

BOURGOGNE—20 caisses Chambertin, C. Macy & Belair, [illegible] B. D. GRATIAA & Co, 50, Douane.

CHATEAU Palmer—30 caisses du véritable Château Palmer, à vendre par B. D. GRATIAA & Co, 50, Douane.

MARRONS! Marrons—50 barils marrons de Savoie qualité extra, à vendre par LANATA FRERES, 8 et 11, rue Jefferson.

AMANDES! Amandes—80 balles amandes cassées, 100 balles amandes en coques, [illegible] LANATA FRERES, 8 et 11, rue Jefferson.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—100 caisses fruits au jus, [illegible] LANATA FRERES, 8 et 11, rue Jefferson.

RAISINS—300 caisses Layers, 200 caisses MR, 400 ¼ caisses MR, à vendre par LANATA FRERES, 8 et 11, rue Jefferson.

DIVERS—1000 caisses savon de Marseille, 800 caisses vermouth Noilly Prat & Cie, 200 caisses vin muscat, 200 caisses fleurs d'oranger, 100 caisses vanille et punch au rhum, 200 caisses absinthe suisse, Pernod, T. & L. et Berger, 100 caisses de 100 ½ boîtes sardines à l'huile, 50 caisses de 100 ¼ boîtes sardines à l'huile, 12 et 24 pobans pruneaux, 200 paniers champagne [illegible], 100 paniers champagne [illegible] LANATA FRERES, 8 et 11, rue Jefferson.

ATTENDU par le navire Cotton Planter—50 caisses fruits au jus assortis, J. Lafargue, 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

ATTENDU incessamment par le navire F. W. Brune et à vendre par les soussignés:
50 balles amandes,
50 caisses savon français,
25 barriques vin Bergasse,
100 caisses vin muscat,
100 do vermouth de Noilly, Pratt & Co,
100 paniers huile Plagniol de 12 bouteilles de 24 onces.
PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

PARFUMERIES! Parfumeries!—Attendu par la barque Cléopâtre, capt. Perrand, de Marseille: 125 kilos pommade rose No 6; 35 kilos pommade Jasmin No 6; 30 kilos pommade cassie [illegible]; 70 kilos pommade orange No 6; 40 kilos pommade orange dur, orange et rose, 10 estagnons eau de rose, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutre, garnis en soie, de différentes grandeurs et nuances. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

DIVERS—en magasin et à vendre par les soussignés:
400 paniers huile Plagniol, 24 et 12 onces
100 caisses vin fin de choix
40 do fruits au jus assortis
25 do prunes à l'eau-de-vie
30 do eau verte de Noilly & Co
50 do [illegible]
150 do vermouth Noilly Prat & Co
150 do olives Anchois
100 do variantes et capres
150 do savon de Castille
100 dames-jeannes de 3, 5, 2 et 1 gallons
125 quarts et huitièmes eau-de-vie 1re et 4me [illegible]
PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

BOUTEILLES—150 caisses bouteilles à madère, de une grosse chaque, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

RHUM—10 pipes, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

TABAC—62 balles de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES—91,000 cigares des marques et des grosseurs assorties, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

INDIGO—80 surons indigo de Guatemala et de Caracas, première qualité, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

SUCRE blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MIEL—12 barils miel nouveau blanc de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES de la Havane—50 caisses pâte et gelée de Goyave, dans des boîtes de ¼, ½, 1 et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

BIÈRE d'Allsopp—[illegible] BERNARD TURPIN, 38 rue Vieille Levée.

SAVON de Marseille—300 caisses savon de Marseille, 1re qualité. A vendre par BERNARD TURPIN, 38 rue Vieille Levée.

HUILE d'olives—300 paniers huile d'olives "Fossé 24". A vendre par BERNARD TURPIN, 38 rue Vieille Levée.

$25 DE RECOMPENSE

Seront payées pour l'arrestation de la négresse LOUISE, âgée d'environ trente ans, qui s'est absentée du No 19 rue du Congrès, le 13 du courant. [illegible] On suppose qu'elle est cachée en ville. La susdite récompense sera payée à la personne qui la livrera au No 19, rue du Congrès, entre Moreau et Casacalvo. 17 fév—6

GRAN BAILE

Dado
Por los Amantes de la Danza,
EL LUNES 20 FEBRERO DE 1860.
A BENEFICIO DE LOS HUERFANOS
Del 1ro y 3ro Distrito,
En el Salon de Odd Fellows.

—Directores—
J. L. de Mesa, Franco Ripoll, Esqr., J. Simo, Tomas Alberti, Jose Barba Jr., Augustin Marcellan Garcia, H. Frenchet, Oscar Blanco.

—Comision para Invitacion de Señoras—
Federico Gimenes, Prospero Barba, F. Alcala, Teodoro Caliza, Ramon Abala, Jacinto Garcia, L. J. Maillot, A. Maillot, Leon Gonzales de Villegas, Manuel de M. Mallen, Juan Herrera.

La Comision de Invitacion se reunirá todos los martes, jueves y sabados [illegible]
Los Señores que deseen obtener billetes de invitacion para Señoras se serviran dirigirse [illegible]
Precio de billetes para caballeros $2. Se expenden en la residencia de Du Jose Barba, Vieja Levée No 265. 25 jan

Suprême Conseil des SS.·. GG.·. II.·. GG.·. 33ème et dernier degré du Rite A.·. et A.·. écossais, pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane.

La GRANDE COMMUNICATION annuelle sera présidée par le T.·. Ill.·. F.·. James FOULHOUZE, Gr.·. Commandeur du Rite en Louisiane, et aura lieu le lundi 20 du courant pour les Chev.·. K.·. H.·. et les Chev.·. R.·. C.·.—et le mercredi et jeudi 22 et 23 pour tous les membres de l'Ordre, [illegible] 7 heures du soir, dans le local de la R.·. L.·. l'Etoile Polaire No 1, encoignure Amour et Histoire.

Tous les FF.·. de la juridiction et tous les Maçons, membres actifs du Supr.·. Cons.·. sont priés d'assister à ces séances, sans autre invitation que celle-ci.
LOUIS DUFAU, 33ème, Gr.·. Secrétaire. 18 fév—3t

Changement de Bureau.

M. J. B. WALTON, notaire, a transporté son bureau du No 16, Bank Place, au No 66, rue du Camp. 17 fév—1m

A PRIX COUTANT

Pour faire place au
STOCK DE PRINTEMPS
VÊTEMENTS DE GARÇONS
EMPORIUM.
25......RUE ST-CHARLES......25
Entre les rues Canal et Commune.

Ce magasin est exclusivement pour JEUNES GENS, GARÇONS ET ENFANTS.
HABILLEMENTS, CHEMISES, —ET— ARTICLES DE TOILETTE, *EN GROS ET EN DÉTAIL.*
On vient d'y déballer un GRAND ET EXCELLENT STOCK de *Vêtements de Ville et d'Ecole,* —comprenant— *TOUS LES GENRES ET QUALITÉS.* Tout cela sera vendu à des prix très raisonnables.
Les commis-vendeurs parlent français, espagnol et anglais.
L. W. LYONS, Nos 25, 28 et 30 rue St-Charles, Encoignure Commune. 18 fév—2

En vente à prix réduits

pour faire place au
STOCK DE PRINTEMPS
Etablissement d'Habillements du Sud,
26, 28 et 30, rue St-Charles,
Encoignure Commune.

ARTICLES DE CONFECTION —ET— DE TOILETTE, *EN GROS ET EN DÉTAIL.*

Reçu par les derniers steamers un des plus grands et des plus magnifiques assortiments de VÊTEMENTS FASHIONABLES **d'Automne et d'Hiver,** QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ APPORTÉS AU SUD et qui, pour la COUPE, les ETOFFES, le TRAVAIL et le BON MARCHÉ, ne peuvent être surpassés.
Les marchandises sont divisées en trois départements, [illegible]
Magasin No 26, rue St-Charles, pour **Habillements de Garçons.**
Magasin No 28, rue St-Charles, pour **Habillements d'Hommes.**
Magasin No 30, rue St-Charles, pour **Articles de Toilette et Chemises.**
L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune.
Les commis-vendeurs parlent français, espagnol et anglais. 18 fév—2t

CHEMISES! CHEMISES!

Reçu par les derniers arrivages, un GRAND ASSORTIMENT de
CHEMISES *aux dernières modes,*
de toute grandeur et qualité, blanches et de couleur, confectionnées sur commande expresse pour la VENTE DE VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Convenables pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants.
L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 18 fév—2f

MALLES,

SACS DE VOYAGES, VALISES, PARAPLUIES ET
Vêtements Imperméables,
des meilleurs genres et qualités, faits sur commande et garantis.
L. W. LYONS, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 18 fév—2f

F. ISRAEL,

139 et 141, *rue des Remparts autrefois rue du Cirque, entre Perdido et Poydras.*

GRAND DEBALLAGE
DE
MARCHANDISES
DE PRINTEMPS.

Nous mettrons en vente LUNDI, 13 février 1860:
350 Robes barége anglais, 2 volants par 25 yardes à $4;
[illegible] barége anglais uni extra-fin à 20 cents la yarde;
5,000 yards barége anglais à 25 cts la yarde;
2,000 robes barége anglais nouveaux, 5 et 9 volants,
125 robes organdis, 5 et 7 volants;
150 robes grenadines, nouveaux genres, 5 et 9 volants;
[illegible]
200 robes en soie à un prix excessivement bas;
400 pointes en dentelles;
300 mouchoirs de $3 à $6;
[illegible]
Toutes ces marchandises seront vendues aux prix fabuleux. [illegible] 13fev—1m

AVIS.

J. H. AVEQUIN, Pharmacien Chimiste, a l'honneur d'informer Messieurs les PLANTEURS DE LA LOUISIANE, les Docteurs Médecins de la ville et de la campagne et le public en général, que la PHARMACIE qu'il vient de fonder à la Nouvelle-Orléans, RUE ST-PIERRE 65, entre Royale et Bourbon, est maintenant ouverte. Les médicaments qui sortiront de cet établissement, ont tous été récemment préparés avec le plus grand soin et avec le meilleur choix des substances qui ont servi à leur confection.
Les prescriptions de Messieurs les Docteurs, Médecins seront toujours exécutées avec la plus rigoureuse exactitude. 18fév

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée,
TENU PAR
FORGET PHILIPPE,
LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que cet établissement est toujours tenu avec le plus grand soin. 18fév—1m

Perdus ou volés.

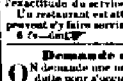

Un gros chien d'arrêt, "pointer", pure et blanc, et un petit chien à rats. Le chien d'arrêt avait un collier avec le nom du propriétaire.
Une récompense libérale sera donnée à celui qui ramènera les dits chiens au No 122, rue de l'Esplanade. 18 février—2

NEW-YORK.

Hotel de l'Amérique du Sud.
537, *Houston Street, près Broadway,* 537.
(AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrenées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service.
Un restaurant est attaché à l'hôtel. MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure. 6 fév—6m

Demande de Bonne d'enfants.

ON demande une négresse honnête et de bonne conduite pour s'occuper d'enfants et faire l'ouvrage de la maison.
S'adresser au No 185, rue Melpomène, entre Apollon et Bacchus. 17fév—3t

Demande de Nourrice.

ON demande une nourrice ayant du lait de deux ou trois mois et pouvant fournir de bonnes recommandations. Elle recevra de bons gages. S'adresser dans la rue St Louis, No 127, entre Bourgogne et Dauphine. 17fév—3f

Demande de domestique.

ON demande une bonne gardienne d'enfant, femme de couleur, munie des meilleures recommandations.—S'adresser 253, rue Royale. 17 fév—3f

ON DEMANDE

UNE bonne couturière, sachant bien coudre et tailler. Une personne pouvant fournir de bonnes recommandations trouvera une place permanente en s'adressant au No 211, rue Carondelet, entre Girod et Julia. 17fév—1f.20

Aux marchands de comestibles.

A vendre chez Rousset & Genin—13 douzaines outils à ouvrir les boîtes en fer-blanc hermétiquement fermées. Cet article est indispensable aux hôtels et aux familles. A vendre en gros et en détail. No 63, rue du Canal, près Chartres. 17 fév

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons [illegible] ROUSSET & GENIN, 63, rue du Canal, près Chartres. 17 fév

Dugny, Saulet & Co,

INVITENT leurs amis et le public en général à venir visiter le magnifique assortiment de vêtements de printemps, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.
DUGNY, SAULET & CO, rue de Chartres, No 36, entre Douane et Bienville. 17fév—1m

MIEL—10 barils, en débarquement du brick A. A. Chapman et à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

VIN rouge—500 barriques, en débarquement et en magasin, à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut de la Havane, en magasin et à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux en bocaux, à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

COUR SUPRÊME.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. ALBERT DUFFEL est candidat à la place de Juge de la Cour Suprême, pour remplir la vacance occasionnée par la retraite du Juge Cole.

M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire. 22janv—1m PLUSIEURS VOTANTS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire. 21 jan—1m

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE
WILCOX & GIBBS:

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les plantations:
1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.
2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.
3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.
4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.
5—Elle évite parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.
6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.
On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.
DAVIS BROTHERS, Agents, No 61, rue du Camp. 2 fév—1m

Barége anglais......Barége anglais.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale
—ET AU—
No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque,
Offrira LUNDI, 6 du courant, un bel assortiment de **Marchandises sèches de Printemps.**
—COMPRENANT—
2000 yardes BAREGE ANGLAIS 15 cts la yarde.
5000 yardes BAREGE ANGLAIS à 25 cts la yarde.
ROBES BAREGE ANGLAIS, deux et sept volants, de $3 à $5 la robe.
ORGANDIS à 25 cents la yarde.
Et un assortiment de BRILLANTS BLANCS, BATISTES, JACONATS, LAWNS,
SOIERIES FOULARDS DE PRINTEMPS à 50 cents la yarde;
MARCHANDISES DU PAYS à bon marché. &c. 5fev—1m

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local provisoire,
173, RUE CANAL,
Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater de VENDREDI 30 courant.
Nous exposerons un riche assortiment de
Parures en diamants—montures riches;
Or mat et ciselé,
Camée—Corail et Lave,
Améthyste—Perles—Mosaïque,
Parures complètes [illegible]
Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles de bien riches.
Argenterie et orfèvrerie sur commande, comme d'ordinaire.
Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers.
Hyde et Goodrich [illegible] pour les affaires.
En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur rendront visite au No 173, RUE DU CANAL. 24déc

CHAMPAGNE,

CHARLES FARRE,
SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.
—Reims—
FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington Club à Londres.
Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant anglais à vendre par les principaux grocers de cette ville.
Les ordres confiés à E. D. Gautier & Co, No 36 rue Douane seront exécutés dans le plus bref délai. 20 dec—3m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société en faits, dans cette ville, le commerce de charbon au grand et en détail, sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. [illegible]
10 janv. 1860. JOHN H. PETERSON, Pittsburg, JAMES M. PETERSON.

MUSIQUE

A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur.
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

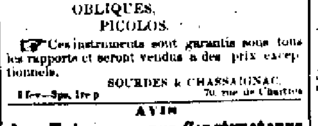

PIANOS!

Les soussignés invitent respectueusement le public à venir visiter leur
Magnifique assortiment de PIANOS
GRANDS PIANOS DE CONCERT,
PIANOS DEMI QUEUE,
OBLIQUES,
PICOLOS.
Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels.
SOURDES & CHASSAIGNAC, 70, rue de Chartres. 11fev—3m, 1re p

AVIS

Aux Entrepreneurs Constructeurs

LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, ayant résolu la construction d'un nouvel asile dans le plus bref délai possible,
En conséquence de cette résolution, Messieurs les entrepreneurs qui désireraient soumissionner pour cette construction, sont informés que le plan de la bâtisse et le cahier des charges sont déposés chez M. Paul Leconte, rue Toulouse, No 13, où ils pourront être examinés.
Les soumissions cachetées seront reçues à cet effet jusqu'au 20 février prochain, à l'adresse ci-dessus indiquée.
Par ordre du président, F. PICARD, Secrétaire. 24janv.

BITTERS DES ARABES.

CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants:
Hôtel St Charles; City Hotel; Santini, rue Gravier; Ruby, rue Commune; Union, rue Commune; Gem, [illegible]; Sazerac, à côté de la poste; [illegible] Bienville et Passage de la Bourse; Café St Louis et Levée; Mercadal, encoignure Madison et Levée.
Dépôt général, F. SANCHO, 239, Vieille Levée.
Succursale: W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp. 28 jan—1m, 1re p

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

24, *Rue Royale, (ancien 152,) entre St Louis et Toulouse,*
Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, callosités, etc.
L'OPÉRATION ne dure pas plus de dix minutes, après quoi le patient peut immédiatement remettre sa chaussure sans éprouver la moindre souffrance.
M. Levy se rend à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
M. Levy est à son office tous les jours, de midi à 5 heures. Il prend des abonnements à raison de $10 par an [illegible]
Quelques personnes prétendent quelquefois guérir les cors. M. Levy ayant pratiqué en ce pays depuis plus de douze ans, déclare que cela est tout-à-fait impossible, [illegible] 15fev—

Café de la Louisiane,

Encoignure Conti et Passage de la Bourse.
M. SIMO, prévient respectueusement le public, qu'il a dissout d'un commun accord la société existant sous le nom de COMAS & SIMO, pour le café l'Etoile du Nord. Il a l'honneur de prévenir ses nombreux amis, qu'il a acheté le café connu depuis un certain temps sous le nom du (Louisiane). Il a reçu depuis un [illegible] assortiment des meilleures liqueurs importées directement de France, [illegible] 12 fév—1m

A VENDRE.

UN joli mulâtre créole, de 16 ans, parlant français et anglais, excellent domestique de chambre, cocher et jardinier, garanti. [illegible] S'adresser au passage de la Bourse No 92. 16fév—6f

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE à CHOCOLAT mue par un cheval. S'adresser, [illegible] rue Quartier, No 38. 7fév—1m

RAISINS—3700 colis raisins M. R. et Layers, à prendre, pour sortir des consignations par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick A. A. Chapman et à vendre par S. PLASSAN, 38, Vieille-Levée.

GRAND DEBALLAGE

DE
Belles Marchandises
DE PRINTEMPS,
Provenant des derniers encans.
Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE.
Telles que: Barége anglais à 25 cts.
Do uni à 20 cts.
Mouchoirs batiste pur fil $1 00 la douzaine.
Soieries écossaises à 90 cts la yarde.
Toiles à draps 12½ à 85 cts la yarde.
Bobinet et brin pour moustiquaire.
Mousselines à pois à 25 cts ou Brin de 50 la yarde.
Tarlatanes toutes couleurs à 20 cts la yarde.
Gants vrai Jouvin à 85 cts la paire.
Damas pour table, toiles pour chemises.
Robes grenadines double jupe.
Coton extra à 9 cts, etc. etc.
Ouverture de 100 pièces de jaconas et organdis de [illegible]. 29janv

BALANCES A PLATE-FORMES

BREVETÉES,
DE FAIRBANKS.
Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.
ENTRE AUTRES:
BALANCES POUR ENTREPOTS,
BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres,
BALANCES POUR FONDERIES,
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON,
BALANCES POUR CHEMINS DE FER,
BALANCES POUR PHARMACIENS.
Nous fabriquons aussi et nous vendons A PRIX REDUITS
Des Leviers, Cadres et Crochets
De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc. etc.
Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre les imitations [illegible]
FAIRBANKS & Co, Principal entrepôt de balances du Sud. 56, rue du Camp.

ŒIL ET OREILLE.

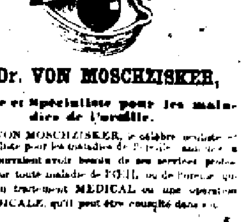

LE Dr. VON MOSCHZISKER,
Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.
LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son bureau.
134, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.
De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et de 6 heures à 8 heures du soir.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

(Département des Travaux Hydrauliques) 4 février 1860.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu lundi, 5 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de ladite compagnie.
J. E. PERCY, Secrétaire.

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.

A une assemblée des actionnaires de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans, [illegible]
E. M. DAVIS, Président. [illegible], Secrétaire.

AVIS.

LE public est respectueusement informé que [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier. 7 fév—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] C. A. F. RONDEAU, Caissier.

A VENDRE

UNE FABRIQUE DE [illegible]

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché la société [illegible]
J. B. PLAUCHÉ Jr., B. O. PLAUCHÉ.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Co, [illegible]
J. B. PLAUCHÉ, B. O. PLAUCHÉ.

PAR consentement mutuel, la société [illegible]
OLYMPE BOISSE, GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 20 janvier 1860, la société H. VINCHON & Co [illegible]

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société.
JULIAN NEVILLE, K. W. MONTGOMERY.
Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860.
J'ai l'honneur d'annoncer [illegible] JULIAN NEVILLE.

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
CHS C. COLLINS, CORNELIUS NOONAN.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société [illegible]
CHS C. COLLINS, O. CARRIERE, GEO. D. LOGAN.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1860.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeurs de A. Chapard & Co.
G. CUCULLU, A. G. JULIAN.
Nlle-Orléans, 1er février 1860.

Avis de société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour le commerce de courtiers de coton en général, sous la raison de BELL & BOULIGNY. Bureau No 30, rue Carondelet.
CHARLES J. BELL, DOMINIQUE BOULIGNY.
Nlle-Orléans, 10 février 1860.

AVIS.

A partir du 1er février M. P. L. BERNARD a eu intérêt dans notre pharmacie. F. F. HENRIQUEZ.

Le Dr P. L. BERNARD a l'honneur d'informer ses compatriotes que [illegible] trouvera toujours à la pharmacie de M. F. F. Henriquez coin St-Louis et Remparts.

LE FOURNEAU *SACCHAROMETRE* à BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux pressions de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre [illegible]
FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. [illegible]
[illegible]
Les planteurs et les facteurs de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en débarquement une fourniture de notre MOULIN (Eagle) à COTON perfectionné [illegible] W. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans [illegible]
BATES, HYDE & Co. Dépôt: No 31, rue St-Charles, [illegible]